

Journée régionale d'échanges

« Comment mobiliser les politiques de droit commun de l'Etat et des collectivités locales dans le cadre du futur contrat de ville ? »

Jeudi 6 novembre 2014
9h30-16h15

Montpellier
IRTS-LR – 1011 rue du Pont de Lavérune
Salle F. Dubin

Présentation

La mobilisation des politiques de droit commun sera l'un des enjeux prioritaires des nouveaux contrats de ville.

Affirmé avec force par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion urbaine, cet impératif concerne les politiques de l'État comme celles des collectivités territoriales et de leurs partenaires. La mobilisation du droit commun doit désormais se traduire de façon opérationnelle dans la démarche d'élaboration, puis la mise en œuvre des contrats de ville 2015-2020.

Co-construite et animée par **Thomas KIRSZBAUM**, sociologue, chercheur associé à l'Institut des sciences sociales du politique (ENS-Cachan/CNRS), cette journée d'échanges et de qualification vise à accompagner les acteurs de la politique de la ville du Languedoc Roussillon, en leur permettant de confronter des expériences, et en s'attachant à identifier les freins et les leviers pour mobiliser les politiques de droit commun.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une série de rendez-vous proposés par *Villes et Territoires LR* tout au long de l'année 2014 pour faciliter la préparation de la nouvelle génération de contrats de ville.

Programme

9h30 : Accueil

10h00-10h15 : Ouverture de la journée

10h15-11h30 : Mobiliser le droit commun : essai de clarification et mise en perspective

Par **Thomas Kirszbaum**, sociologue, chercheur associé à l'ISP

Éléments de cadrage et présentation d'une approche qui propose d'aborder la réflexion sur la mobilisation du droit commun en distinguant trois dimensions (avec des exemples concrets en guise d'illustration).

11h30-12h30 : Echanges avec les participants

12h30- 14h00 – pause déjeuner (*participation de 8,50€ à prévoir pour le repas qui peut être pris à la cafeteria de l'IRTS*)

14h00-16h15 Echanges et débats autour d'expériences de mobilisation du droit commun

14h00-14h45 Renforcer les moyens

- les moyens humains et matériels à prendre en compte pour une meilleure équité territoriale ; les outils d'observation à mettre en place ; l'articulation entre crédits spécifiques et crédits de droit commun

Jean Michel Jaouen, Directeur de la politique de la ville, Nantes Métropole

Comment les acteurs ont évolué sur la question de la mobilisation des moyens de droit commun ? Où l'on bascule d'une logique « rétrospective » à une logique « prospective » sur la base d'une géographie et d'enjeux.

14h45-15h30 Adapter l'offre de droit commun

- Les dimensions qualitatives à prendre en compte pour un accès effectif au droit commun ; logiques de proximité et d'accessibilité

Gilles Gaillard, Directeur territorial délégué Gard Lozère de Pôle Emploi

Eclairages opérationnels sur la manière dont Pôle Emploi mobilise et va mobiliser son offre de service de droit commun dans le Gard (Pôle Emploi a participé à la phase de préfiguration du contrat de ville de Nîmes fin 2013-début 2014).

15h30-16h15 Coordonner les interventions

- Les partenaires à impliquer dans le contrat de ville pour la mobilisation du droit commun ; les effets du partenariat sur le renforcement des moyens et l'adaptation des politiques publiques.

Marie-Laure Beis, Chef de projet CUCS, Nîmes Métropole

16h15 Enseignements des débats et interventions de la journée, éléments de conclusion

Par Thomas Kirszbaum